

COMITE DE DIRECTION CONSULTATION ELECTRONIQUE DU LUNDI 27 JUILLET 2026

PAGE 1/3

Ont participé à la consultation :

M. GRENET François, Président

M. LEYGE Marc, Président délégué

Mmes AYRAULT GUILLORIT Marie-Ange, BARROT Pierrette, BERLAND MILLET Stéphanie, LOPEZ Valérie, VEYSSY Catherine, BARRAULT Jean-Claude, BASQ Stéphane, BLONDY Jonathan, BOUARD Gilles, BONNET Jean-François, COLONNAZ Brice, DARRIGUES Franck, DARROMAN Jean-Jacques, DUBEAU Serge, ETHEVE Franck, FOUILLET Laurent, GOUGNARD Alexandre, GUAGLIARDI Loreto, HONDELATTE Lilian, JOHNSON Timothée, LAGARDE Bernard, MICHELET Sylvain, ROUGER Alain, SELLE Jean-François SISSAOUI Mounir, TOURRETTES Adrien.

N'ont pas participé : Mme CAIRAULT Océane, MM. AUBLANC Serge, CHRISTY Cédric, LACOUÉ-NEGRE Michel.

Sur le fondement de l'article 10 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football (« Elle juge (...) l'application des présents règlements et des Statuts et Règlements des Liges (...) en appel et dernier ressort, pour ce qui concerne les décisions des Liges régionales, sauf en matière de contentieux électoral »), la présente décision est susceptible de recours devant la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux (juridique@fff.fr) dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification..

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des documents nécessaires, les membres du Comité de direction sont amenés à se positionner sur les sujets suivants :

- 1- la mise à jour et l'homologation des Poules Seniors masculins 2026-2027
- 2- l'homologation de la composition des Poules Jeunes masculins 2026-2027
- 3- la demande de dérogation formulée par le club de la Bastidienne pour l'utilisation du Gymnase Thiers en R1 FUTSAL 2026-2027
- 4- l'homologation de la composition de la Poule R1 FUTSAL 2026-2027
- 5- l'homologation du calendrier général Jeunes féminines 2026-2027
- 6- l'homologation du calendrier général Futsal 2026-2027
- 7- l'homologation de la mise à jour du Règlement de la Coupe Nouvelle-Aquitaine 2026-2027
- 8- la proposition de renouvellement d'un groupement de clubs avec avis favorable du district des Landes (« Jeunesse Sportive du Pays Tarusate Football », affiliation 560585, pour les 3 saisons à venir, après retrait de l'AS Pontoise).

...

1- Mise à jour et homologation des Poules Seniors masculins.

- ⇒ **28 votants : 25 voix pour – 3 abstentions**
- ⇒ **Composition validée**

La composition des poules est annexée au présent compte-rendu.

COMITE DE DIRECTION CONSULTATION ELECTRONIQUE DU LUNDI 27 JUILLET 2026

PAGE 2/3

2- Homologation de la composition des Poules Jeunes masculins 2026-2027

- ⇒ **28 votants : 28 voix pour**
- ⇒ **Composition validée**

La composition des poules jeunes est annexée au présent compte-rendu

3- Demande de dérogation formulée par le club de la Bastidienne pour l'utilisation du Gymnase Thiers en R1 FUTSAL 2026-2027

- ⇒ **28 votants : 21 voix pour – 1 voix contre – 6 abstentions**
- ⇒ **Demande de dérogation acceptée**

4- Homologation de la composition de la Poule R1 FUTSAL 2026-2027

- ⇒ **28 votants : 25 voix pour – 3 abstentions**
- ⇒ **Composition validée**

La composition de la poule est annexée au présent compte-rendu

5- Homologation du Calendrier général Jeunes féminines 2026-2027

- ⇒ **28 votants : 28 voix pour**
- ⇒ **calendrier général Jeunes féminines validé**

Le calendrier est annexé au présent compte-rendu

6- Homologation du Calendrier général Futsal 2026-2027

- ⇒ **28 votants : 27 voix pour – 1 abstention**
- ⇒ **calendrier général Futsal validé**

Le calendrier est annexé au présent compte-rendu

7- Homologation de la mise à jour du Règlement de la Coupe Nouvelle-Aquitaine 2026-2027 (mise à jour de la nomenclature des compétitions nationales).

- ⇒ **28 votants : 28 voix pour**
- ⇒ **Mise à jour du règlement validé**

Le règlement 2026-2027 est annexé au présent compte-rendu

COMITE DE DIRECTION CONSULTATION ELECTRONIQUE DU LUNDI 27 JUILLET 2026

PAGE 3/3

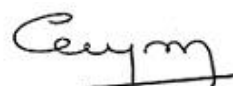
8- Proposition de renouvellement d'un groupement de clubs avec avis favorable du district des Landes (« Jeunesse Sportive du Pays Tarusate Football », affiliation 560585, pour les 3 saisons à venir, après retrait de l'AS Pontoise).

- ⇒ **28 votants : 27 voix pour – 1 voix contre**
- ⇒ **Renouvellement du groupement validé.**

Le Président, François GRENET



La Secrétaire Générale, Catherine VEYSSY



POULES SENIORS MASCULINS - 2026 2027

- Mise en place des "ou" pour les Girondins de Bordeaux (en R1), les Genêts d'Anglet (en R2) et FC Sud 17 (en R3), dans l'hypothèse ou l'équipe 1 des Girondins de Bordeaux serait repêchée au niveau national

- Mise à jour des échanges entre clubs suite aux demandes reçues et à la validation de la C.R Compétitions Séniors du 22 juillet :

. ESA Brive va en poule A de R1 en échange avec l'US Bouscat qui va en poule B.

. FC MAS va en poule I de R3 en échange avec FC Targon Soullignac qui va en poule H

24/07/2026

RÉGIONAL 1

Poule A

16	FC Angoulême Chte (2)
17	FC Périgny
19	ESA Brive
33	FC St André De Cubzac
33	Stade Bordelais
79	FC Bressuire
79	FC Nueillaubiers
79	FC Chauray (2)
79	Thouars Foot 79
79	Parthenay Viennay
86	SO Chatellerault
86	ES Buxerolles
87	CS Feytiat
87	Limoges Foot

Poule B

19	FC Sud Corrèze
24	ES Boulazac
33	US Le Bouscat
33	Villenave Jeunesse
33	St Médard en Jalles
33	SA Mérignacais
33	Girondins de Bordeaux ou Girondins de Bordeaux (2)
40	St Paul Sports
40	Stade Montois
47	FC Marmande 47
47	Boé Bon Encontre
64	Bayonne Aviron 2
64	Bayonne Croisés
64	ASMUR

Equipes descendantes

Equipes accédantes

Equipes en attente de décisions et procédures en cours

RÉGIONAL 2

Poule A

16	Stade Ruffécois
16	La Roche Rivières F.C.
79	Thouars Foot 79 (2)
79	C.O. Cerizay
79	A.S. Echiré St Gelais
79	Bressuire F.C. (2)
79	Avenir 79 F.C.
86	E.S. Nouaille
86	La Ligugéenne
86	C.A. Neuville
86	F.C. Châtelleraut
86	F.C. des 3 Vallées 86

Poule B

16	Charente Limousine F.C.
19	Tulle Football Corrèze
19	A.S. St Pantaléon de Larche
23	E.S. Guéretoise
23	Avenir de Gouzon
86	U.S. Chauvigny (2)
86	Stade Poitevin F.C.
87	J.A. Isle
87	A.S. St Junien
87	A.S. Aix sur Vienne
87	A.S. Panazol (2)
87	U.S.E. Couzeix Chaptelat

Poule C

16	C.S. Leroy Angoulême
17	Etoile Maritime F.C.
17	Les Diables Rouges Chatelaillon
17	F.C. Dompierre Ste Soulle
17	E.S. La Rochelle
17	F.C. Rochefort
33	Stade Bordelais (2)
33	U.S. Lormont
33	F.C. Coteaux Libournais
33	Libourne Football 2024
79	U.A. Chamois St Florent
79	O.L. Niort St Liguair

Poule D

16	Alliance Foot 3B
16	Jarnac Sports
17	A.S. Cozes
24	Trélissac A.P.F.C. (2)
24	F.C. Sarlat Marcillac
24	Prignonieux F.C.
33	F.C.E. Mégnac Arlac (2)
33	F.C. Cœur Médoc Atlantique
33	F.C. Arsac Le Pian Médoc
33	F.C.G. St Emilionnais
33	F.C. Rive Droite 33
33	Stade Saint Medardais

Poule E

33	La Brède F.C.
33	Jeunesse Villenavaise (2)
33	R.C. Chambéry
33	Talence F.C.
33	Union St Bruno
40	Olympique Biscarrosse
40	Seignosse Capbreton S.
47	F.C. Porte Aquitaine 47
33	Girondins de Bordeaux (2) ou Genêt Anglet (2)
64	Arin Luzien
64	Elan Boucalais
64	Hiriburuko Ainhara F.C.

Poule F

33	F.C. Des Graves
33	Patronage Bazadais
33	S.A. Mérignacais (2)
33	E.S. Audenge
33	Andernos Sport F.C.
33	F.C. Biganos
33	F.C. Portes Entre Deux Mers
40	E.S. Montoise
40	A.S. Tarnois
47	S.U. Agenais
64	Les Bleuets Notre Dame de Pau
64	F.C. Lescarien

Equipes descendantes

Equipes accédantes

Equipes en attente de décisions et procédures en cours

RÉGIONAL 3

Poule A

16	F.C. Confolentais
23	C.S. Boussac
23	Rapid Ste Feyre F.C.
23	A.S. St Sulpice Le Guérétois
23	E.S. Guérétoise (2)
86	C.A. St Savin St Germain
86	U.E.S. Montmorillon
87	Avenir Nord Foot 87
87	U.S. Bessines Morterolles
87	U.S.A. Compreignac
87	A.S. Aix sur Vienne (2)
87	U.S.E. Couzeix Chaptelat (2)

Poule B

19	A.S. des Turcs d'Ussel
19	F.C. Cornilois Ste Fortunade
19	E.S. Nonards Allillac
19	Tulle Football Corrèze (2)
23	U.S. Bourgneuf
23	E.F. Aubussonnais
87	S.C. Verneuil sur Vienne
87	C.A. Rilhac Rancon
87	F.C. Pays Arédien
87	C.S. Feytiat (2)
87	J.S. Limoges Lafarge
87	J.A. Isle (2)

Poule C

16	E.S. Linars
16	U.A. Cognac Football
17	F.C. Réthaise
17	E.S. La Rochelle (2)
17	F.C. Périgny (2)
79	F.C. Airvo St Jouin
79	U.S. St Sauveur 79
79	S.C. Thouarsais
79	E.S. Aubinrorthais
86	F.C. Vouneuil Béruges
86	E.S. Buxerolles (2)
86	E.S. Beaumont St Cyr

Poule D

16	A.S. St Yrieix
16	A.S.F.C. Vindelle
17	A.S.M. Nieul sur Mer
17	Aunis Avenir F.C.
79	Gati Foot 79
79	F.C. Autize
79	Eveil Le Tallud 79
79	R.C. Parthenay Viennay (2)
86	FC 3 Vallées 86 (2)
86	F.C. Fontaine le Comte
86	Stade Poitevin F.C. (2)
86	E.S. Château Larcher

Poule E

16	A.M.S. Soyaux
16	O.F.C. Ruelle
16	J.S. Grande Champagne
16	J.S. Sireuil
17	A.A.M. Laleu La Pallice
17	Royan Vaux A.F.C.
17	St Palais Sport
79	F.C. Sud Gatine
79	S.A. Moncoutant
79	F.C. Chanteloup Courlay Chapelle
79	A.S. Pays Mellois
79	O.L. Niort St Liguire (2)

Poule F

16	A.S. Puymoyen
16	J.S. Basseau Angoulême
16	S.C. Mouthiers
17	F.C.S. Jonzac St Germain
17	S.C. ST Jean D'Angély
17	Rocheport F.C. (2)
24	F.C. La Tour Mareuil Verteillac
24	C.A. Ribéracais
33	C.M.O. Bassens
33	U.S. St Denis de Pile
33	F.C. Estuaire Haute Gironde
33	U.S. Lormont (2)

Poule G

19	E.S.A. Brive (2)
19	Entente S.R.3.V.
24	F.C. Thenon Limeyrat
24	Périgueux Foot
24	S.A. Sanilhacois
24	F.C. Montpon Menesplet
24	J.S.A. Limens
33	Alliance du Moron F.C.
33	F.C. Loubésien
33	U.S. Cenon
47	A.S. Lavergne Miramont
47	A.V. Casseneuil Paillolles

Poule H

24	Bergerac Périgord F.C.
24	A.S. Neuvic St Léon
24	F.C. Coteaux Pécharmant
24	U.S. La Cattede
33	F.C.E. Mérignac Arlac (3)
33	F.C. Pessac Alouette
33	F.C. Médoc Océan
33	F.C. Mascaret
33	U.S. Coutras
33	J.S. Macaudais
33	F.C. Targon Soullignac
47	F.C. Vallée du Lot

Poule I

33	S.P. Portugais Villenave d'Ornon
33	La Brède F.C. (2)
33	A.S. Taillanaise
40	La Violette Aturine
40	S.C. St Pierre du Mont
40	F.C. Doazit
47	Mas A.C.
64	Union Portugaise de Pau
64	E.S. Nay Nath Vielha
64	F.C. Oloron Béarn
64	Avenir Mourenxois
64	E.S.M.A.N Meillon

Poule J

33	E.S. Blanquefortaise
33	F.C. Portes Entre Deux Mers (2)
33	A.S.U. Bordeaux St Jean
33	S.C. Cadaujac
33	R.C. Bordeaux
40	U.S. Marsan
40	F.C. Hagetmau
40	St Paul Sports (2)
64	A.L. Poey de Lescar
64	A.S. Mazères Uzons Rontignon (2)
64	F.C. La Ribère
64	F.C. Artiguelouve Arbus Aubertin

Poule K

33	F.C. Bassin d'Arcachon (2)
33	Cazaux Olympique
33	U.S. Lège Cap Ferret (2)
33	Stade Pessacais U.C.
33	S.A.G. Cestas (2)
33	F.C. Martignas Illac
40	F.C. Tartas St Yaguen
40	F.C. St Martin de Seignanx
40	Stade Ygossais
64	S.A. Mauléonais
64	J.A. Biarritz
64	Hiriburuko Ainhara F.C. (2)

Poule L

33	F.C. Pays Auroisais
33	Haillan Foot 33
33	F.C. Belin Beliet
33	U.S. Bouscat (2)
33	F.C. St Médard en Jalles (2)
40	F.C. du Born
40	F.C. St Vincent de Paul
40	O.S.C. Labenne
64	Genets Anglet (2) ou FC Sud 17
64	F.C. Luy de Béarn
64	Les Labourdins d'Ustaritz
64	F.C. Hasparren

Equipes descendantes

Equipes accédantes

Equipes en attente de décisions et procédures en cours

COMPOSITION DES POULES JEUNES SAISON 2026-2027

PAGE 1/5

Sous réserve des procédures disciplinaires, financières, administratives, réglementaires et juridictionnelles en cours ou à venir.

U18 Régional 1

POULE A

ANGOULEME CHARENTE FC	16
ESA BRIVE	19
ES GUERETOISE	23
BERGERAC PERIGORD FC	24
TRELISSAC APFC	24
SAG CESTAS	33
LIBOURNE FOOT 2024	33
FC BRESSUIRE	79
ST FLORENT CHAMOIS	79
STADE POITEVIN FC	86
LIMOGES FOOTBALL	87
CS FEYTIAT	87

POULE B

USC LEOGNAN	33
AGJA CAUDERAN	33
SA MERIGNAC	33
ES AMBARESIENNE	33
JEUNESSE VILLENAVAISE	33
STADE BORDELAIS	33
FCE MERIGNAC ARLAC	33
FC MARMANDE 47	47
SA MAULEONNAIS	64
CROISES DE BAYONNE	64
AVIRON BAYONNAIS	64
PAU FC	64

U18 Régional 2

POULE A

JA BEL AIR	16
OFC RUELLE	16
FC ROCHEFORT	17
ST PALAIS SPORT FOOT	17
AUNIS AVENIR FC	17
POLE SUD CREUSE	23
AVENIR 79	79
UES MONTMORILLON	86
CA NEUVILLE	86
GJ VVM CHAUVIGNY	86
GJ PANAZOL/VIGENAL	87
SC VERNEUIL SUR VIENNE	87

POULE B

SUD CORRÈZE FC	19
SANILHACOIS SA	24
BORDEAUX ST JEAN	33
FC ST MEDARD EN JALLES	33
FC BASSIN D'ARCACHON	33
JEUNES DE LANGON	33
GJ DOAZIT (pas de n°)	40
US VIRAZEIL PUYMICLAN	47
BLEUETS DE PAU	64
HIRIBURUKO AINHARA	64
GJ MIEY DE BEARN	64
Exempt	/

COMPOSITION DES POULES JEUNES SAISON 2026-2027

PAGE 2/5

U17 Régional 1

POULE A

ANGOULEME CHARENTE FC	16
FC ROCHEFORT	17
FC PERIGNY	17
ES SAINTES FOOTBALL	17
TRELISSAC APFC	24
FC ST ANDRE DE CUBZAC	33
FC CHAURAY	79
FC BRESSUIRE	79
ST FLORENT CHAMOIS	79
US MIGNE-AUXANCES	86
STADE POITEVIN FC	86
LIMOGES FOOTBALL	87

POULE B

BERGERAC PERIGORD FC	24
FC RIVE DROITE 33	33
JEUNESSE VILLENAVAISE	33
LIBOURNE FOOT 2024	33
JEUNES DE LANGON	33
FCE MERIGNAC ARLAC	33
SA MERIGNAC	33
FC ST MEDARD EN JALLES	33
FC PORTE D'AQUITAINE 47	47
CROISES DE BAYONNE	64
GENETS D'ANGLET	64
PAU FC	64

U17 Régional 2

POULE A

UA COGNAC FOOTBALL	16
OFC RUELLE	16
SC ST JEAN D'ANGELY	17
AS ST PANTALEON	19
TULLE FOOT CORREZE	19
ES GUERETOISE	23
ES AMBARESIEENNE	33
US BOUSCAT	33
THOUARS FOOT 79	79
GJ ESPOIR SUD POITIERS	86
GJ VVM CHAUVIGNY	86
JA ISLE	87

POULE B

SAG CESTAS	33
ES FRONSADAIS FOOT	33
FC BASSIN D'ARCACHON	33
STADE PESSACAIIS UC	33
DAX JEANNE D'ARC	40
SEIGN. CAPB. SOUS.	40
GJ AGEN PASSAGE FC	47
FC MARMANDE 47	47
AVIRON BAYONNAIS	64
AGJA CAUDERAN	64
ASPTT PAU	64
FC LESCARIEN	64

COMPOSITION DES POULES JEUNES SAISON 2026-2027

PAGE 3/5

U16 Régional 1

POULE A

ANGOULEME CHARENTE FC	16
UA COGNAC FOOTBALL	16
FC PERIGNY	17
ES SAINTES FOOTBALL	17
ES GUERETOISE	23
TRELISSAC APFC	24
FC BRESSUIRE	79
ST FLORENT CHAMOIS	79
GJ VAL DE VONNE	86
SO CHATELLERAULT	86
STADE POITEVIN FC	86
LIMOGES FOOTBALL	87

POULE B

STADE BORDELAIS	33
US CENON	33
BORDEAUX COQS ROUGES	33
FC GIRONDINS DE BORDEAUX	33
JEUNESSE VILLENAVAISE	33
JEUNES DE LANGON	33
FC BASSIN D'ARCACHON	33
LIBOURNE FOOT 2024	33
SEIGN. CAPB. SOUS.	40
STADE MONTOIS	40
PAU FC	64
AVIRON BAYONNAIS	64

U16 Régional 2

POULE A

JA BEL AIR	16
GJ SAINTONGE ESTUAIRE	17
FC ROCHEFORT	17
ST PALAIS SPORT FOOT	17
ETOILE MARITIME FC	17
US LORMONT	33
FC ST ANDRE DE CUBZAC	33
THOUARS FOOT 79	79
FC CHAURAY	79
CA NEUVILLE	86
US MIGNÉ-AUXANCES	86
GJ ESPOIR SUD POITIERS	86

POULE B

ESA BRIVE	19
TULLE FOOT CORREZE	19
BERGERAC PERIGORD FC	24
SA SANILHACOIS	24
AGJA CAUDERAN	33
FC ST MEDARD EN JALLES	33
US BOUSCAT	33
FCE MERIGNAC ARLAC	33
SJ MACAUDAISE	33
SA MERIGNAC	33
FC AURENCE-ROUSSILLON	87
JA ISLE	87

POULE C

FC DES GRAVES	33
PESSAC FC	33
FC ST MARTIN DE SEIGNANX	40
ENT BOE BON ENCONTRE	47
GJ AGEN PASSAGE FC	47
FC VALLEE DU LOT	47
FC BIASSAIS	47
FC PORTE D'AQUITAINE 47	47
FC LESCARIEN	64
GENETS D'ANGLET	64
CROISÉS DE BAYONNE	64
BLEUETS DE PAU	64

COMPOSITION DES POULES JEUNES SAISON 2026-2027

PAGE 4/5

U15 Régional 1

POULE A

UA COGNAC FOOTBALL	16
ES SAINTES FOOTBALL	17
CAP AUNIS ASPTT FC	17
AS ST PANTALEON	19
TRELISSAC APFC	24
US LORMONT	33
ST FLORENT CHAMOIS	79
THOUARS FOOT 79	79
GJ VVM CHAUVIGNY	86
GJ ESPOIR SUD POITIERS	86
FC AURENCE ROUSSILLON	87
LIMOGES FOOTBALL	87

POULE B

FC GIRONDINS DE BORDEAUX	33
JEUNESSE VILLENAVAISE	33
RC CHAMBERY	33
SAG CESTAS	33
STADE BORDELAIS	33
FCE MERIGNAC ARLAC	33
SA MERIGNAC	33
SEIGN. CAPB. SOUS	40
CROISES DE BAYONNE	64
GJ EBO-ESP	64
GENETS D'ANGLET	64
FC PAU	64

U15 Régional 2

POULE A

ANGOULEME CFC	16
FC ROCHEFORT	17
FC PERIGNY	17
DOMPIERRE STE SOULLE	17
FC TALENCE	33
US BOUSCAT	33
ES BLANQUEFORTAISE	33
CO CERIZAY	79
FC BRESSUIRE	79
FC CHAURAY	79
ES BUXEROLLES	86
STADE POITEVIN FC	86

POULE B

TULLE FOOT CORREZE	19
ESA BRIVE	19
ES GUERETOISE	23
FC SARLAT MARCILLAC	24
FC BERGERAC PERIGORD	24
GJ PERIGORD BLANC	24
LIBOURNE FOOT 2024	33
AGJA CAUDERAN	33
FC ST ANDRE DE CUBZAC	33
AS ST JUNIEN	87
JA ISLE	87
AS AIXE SUR VIENNE	87

POULE C

FC BARPAIS	33
FC BASSIN D'ARCACHON	33
STADE MONTOIS	40
FC VALLEE DU LOT	47
ENT BOE BON ENCONTRE	47
GJ AGEN PASSAGE FC	47
JEUNES DE LANGON	47
FC HASPARREN	64
HIRIBURUKO AINHARA	64
AVIRON BAYONNAIS	64
LABOURDINS D'USTARITZ	64
ASMUR	64

COMPOSITION DES POULES JEUNES SAISON 2026-2027

PAGE 5/5

U14 Ligue

POULE A

JA BEL AIR	16
COGNAC FOOTBALL UA	16
DOMPIERRE STE SOULLE	17
GJ SAINTONGE ESTUAIRE	17
FC PERIGNY	17
FC ROCHEFORT	17
FC BRESSUIRE	79
FC CHAURAY	79
GJ PAYS MAULEONNAIS	79
GJ VVM CHAUVIGNY	86

POULE B

ANGOULEME CHARENTE FC	16
OFC RUELLE	16
CAP AUNIS ASPTT FC	17
ES LA ROCHELLE	17
ES SAINTES FOOTBALL	17
CHAMOIS ST FLORENT	79
THOUARS FOOT 79	79
CA NEUVILLE	86
SO CHATELLERAULT	86
GJ ESPOIR SUD POITIERS	86

POULE C

ESA BRIVE	19
AS ST PANTALEON	19
GJ ENT. DES VERGERS	19
ES GUERETOISE	23
BENEVENT-MARSAC	23
STADE POITEVIN FC	86
LIMOGES FOOTBALL	87
AURENCE-ROUSSILLON FC	87
AS AIXE SUR VIENNE	87
SC VERNEUIL SUR VIENNE	87

POULE D

BERGERAC PERIGORD FC	24
SA SANILHAC	24
FC SARLAT MARCILLAC	24
TRELISSAC APFC	24
ARSAC LE PIAN MÉDOC	33
ES BRUGES	33
JEUNES DE LANGON	33
LIBOURNE FOOT 2024	33
FC PORTE D'AQUITAINE 47	47
FC PENNE ST SYLVESTRE	47

POULE E

FC GIRONDINS DE BORDEAUX	33
FC ST MEDARD EN JALLES	33
SA MERIGNACAI	33
BORDEAUX COQS ROUGES	33
LA BREDE FC	33
JEUNESSE VILLENAVAISE	33
FC SEIGN. CAPB. SOUS.	40
ST PAUL SPORT	40
SU AGENAIS	47
FC MARMANDE 47	47

POULE F

STADE PESSACAI	33
FC ST ANDRE DE CUBZAC	33
FC BASSIN D'ARCACHON	33
FC TALENCE	33
FCE MERIGNAC ARLAC	33
STADE MONTOIS	40
GENETS D'ANGLET	64
JA BIARRITZ	64
GARAZI ST JEAN P. P.	64
PAU FC	64

POULE G

ES BLANQUEFORT	33
SAG CESTAS	33
STADE BORDELAIS	33
AGJA CAUDERAN	33
FC RIVE DROITE	33
JA DAX	40
ASMUR	64
AVIRON BAYONNAIS	64
CROISES DE BAYONNE	64
LABOURDINS D'USTARITZ	64

CHAMPIONNAT REGIONAL FUTSAL 2026-2027 COMPOSITION DE LA POULE R1

PAGE 1/1

Sous réserve de procédures éventuellement en cours, ou à venir

POULE R1 FUTSAL 2026-2027

Angoulême Futsal	16	
Aulnay Futsal => Union Charentes FC	17	nouveau nom
Bordeaux Coqs Rouges	33	
Chambéry RC	33	
FC Moun	40	
Futsal Club LG3	33	
Mascaret FC	33	
Niort ES 1919	79	
Neuvic St Léon Futsal	24	
Seleção United Artigues	33	
Saint-Médard-Jalles ABP	33	
La Bastidienne sc	33	

DATES	VACANCES SCOLAIRES	ACTIONS TECHNIQUES	COUPE NIKE FEMININE U18	U18 F. R1	U15 F. à 11 ELITE LFNA	COUPE U15 F. à 11
Samedi	La Commission compétente est souveraine pour replacer, aux dates laissées libres sur ce calendrier, des rencontres qui ne se seraient pas jouées (intempéries, cas exceptionnel) aux dates prévues.					
15/08/2026	Rentrée scolaire le mardi 1er septembre					
22/08/2026						
29/08/2026						
05/09/2026			TOUR 1	U18 F. - 1ère phase - INTER SECTEURS	U15 F. - 1ère phase - INTER SECTEURS	
12/09/2026						
19/09/2026						
26/09/2026						
03/10/2026						
10/10/2026						
17/10/2026	Du samedi 17 octobre au dimanche 1er Novembre		TOUR 2			
24/10/2026						
31/10/2026			TOUR 3			
07/11/2026				J1		
mercredi 11/11/2025 (armistice)				RAT		
14/11/2026				J2		
21/11/2026			FINALE REGIONALE	RAT		
28/11/2026				J3		
05/12/2026				J4		
12/12/2026			1/32èmes de Finale	J5		
19/12/2026	Du samedi 19 décembre au dimanche 3 janvier			RAT		
26/12/2026		TREVE HIVERNALE				
02/01/2027						
09/01/2027			1/16èmes de Finale	RAT	RAT	TOUR 1
16/01/2027				J6	J1	
23/01/2027				J7	J2	
30/01/2027		DETECTIONS U14 F	1/8èmes de Finale	J8	RAT	
06/02/2027				J9	J3	
13/02/2027	Du samedi 13 au dimanche 28 février	INTERLIGUES U14 F		RAT	RAT	
20/02/2027				RAT	RAT	
27/02/2027				J10	RAT	TOUR 2
06/03/2027			1/4 de Finale	J11	J4	
13/03/207				J12	J5	
20/03/2027				J13	J6	
27/03/2027				RAT	RAT	
Lundi 29/03/2027 (pâques)				RAT	RAT	
03/04/2027				J14	J7	
10/04/2027	Du samedi 10 au dimanche 25 avril			J15	RAT	TOUR 3
17/04/2027			1/2 Finales	RAT	RAT	
24/04/2027		DETECTIONS U14 et U15 F		RAT	RAT	
01/05/2027 (fête du travail)				J16	RAT	1/4 FINALES
Jeudi 06/05/2027 (Ascension)				RAT	RAT	
08/05/2027 (victoire 1945)				J17	J8	
15/05/2027				J18	J9	
Lundi 17/05/2027 (Pentecôte)				RAT	RAT	
22/05/2027				RAT	RAT	1/2 FINALES
29/05/2027				BARRAGE ALLER	J10	
05/06/2027				BARRAGE RETOUR		
12/06/2027						FINALE
19/06/2027						
26/06/2027						

Calendrier des Compétitions Régionales Futsal - Saison 2026/2027

Le 16 Juillet 2026

DATES	FUTSAL						
	La Commission FUTSAL est souveraine pour replacer, aux dates laissées libres sur ce calendrier, des rencontres qui ne se seraient pas jouées aux dates prévues						
SEMAINE (du dimanche au samedi)	PHASE ACCESSION NATIONALE EN D2 FUTSAL	REGIONAL 1 1 poule de 12	REGIONAL 2 2 poules de 8 équipes	Coupe Nationale Futsal	Coupe Nationale Féminine Futsal	Coupe Nationale U18 Futsal	Coupe Nouvelle-Aquitaine Futsal
Du 23 au 29 Août 2026							
Du 30 Août au 05 Septembre 2026							
Du 06 au 12 Septembre 2026							
Du 13 au 19 Septembre 2026		Journée 1					
Du 20 au 26 Septembre 2026		Journée 2	Journée 1				
Du 27 Septembre au 03 Octobre 2026		Journée 3	RATRAPAGE	TOUR 1			
Du 04 au 10 Octobre 2026		Journée 4	Journée 2				
Du 11 au 17 Octobre 2026		Journée 5	Journée 3				
Du 18 au 24 Octobre 2026		RATRAPAGE	RATRAPAGE	TOUR 2			
Du 25 au 31 Octobre 2026		Journée 6	RATRAPAGE				
Du 1er au 07 Novembre 2026		Journée 7	Journée 4				
Du 08 au 14 Novembre 2026		Journée 8	Journée 5				
Du 15 au 21 Novembre 2026		RATRAPAGE	RATRAPAGE	TOUR 3			
Du 22 au 28 Novembre 2026		Journée 9	Journée 6				
Du 29 Novembre au 05 Décembre 2026		Journée 10	Journée 7				
Du 06 au 12 Décembre 2026		RATRAPAGE	RATRAPAGE	FINALE REGIONALE			
Du 13 au 19 Décembre 2026		Journée 11	RATRAPAGE				
Du 20 au 26 Décembre 2026		TRÈVE HIVERNALE					
Du 27 Décembre 2026 au 2 Janvier 2027		TRÈVE HIVERNALE					
Du 03 au 09 Janvier 2027		Journée 12	RATRAPAGE				
Du 10 au 16 Janvier 2027		RATRAPAGE	RATRAPAGE	1er Tour Fédéral			TOUR 1
Du 17 au 23 Janvier 2027		Journée 13	Journée 8				
Du 24 au 30 Janvier 2027		Journée 14	Journée 9				
Du 31 Janvier au 06 Février 2027		Journée 15	Journée 10				
Du 07 au 13 Février 2027		RATRAPAGE	RATRAPAGE	1/16èmes de Finale	FINALE REGIONALE	FINALE REGIONALE	TOUR 2
Du 14 au 20 Février 2027		Journée 16	RATRAPAGE				
Du 21 au 27 Février 2027		Journée 17	RATRAPAGE				
Du 28 Février au 06 Mars 2027		Journée 18	Journée 11				
Du 07 au 13 Mars 2027		RATRAPAGE	RATRAPAGE			1/8èmes de Finale	TOUR 3
Du 14 au 20 Mars 2027		Journée 19	Journée 12	1/8èmes de Finale			
Du 21 au 27 Mars 2027		Journée 20	RATRAPAGE				
Du 28 Mars au 03 Avril 2027		RATRAPAGE	RATRAPAGE		1/8èmes de Finale		1/4 de Finale
Du 04 au 10 Avril 2027		Journée 21	Journée 13	1/4 de Finale			
Du 11 au 17 Avril 2027		Journée 22	Journée 14			1/4 de Finale	
Du 18 au 24 Avril 2027		RATRAPAGE	RATRAPAGE		1/4 de Finale		
Du 25 Avril au 1er Mai 2027		Play-Offs - 1/2 Finales	Play-Offs - 1/2 Finales	1/2 Finales			
Du 02 au 08 Mai 2027		Play-Offs - FINALE	Play-Offs - FINALE		1/2 Finales	1/2 Finales	
Du 09 au 15 Mai 2027	Désignation accédant le 16 mai						1/2 Finales
Du 16 au 22 Mai 2027	Tour Préliminaire						
Du 23 au 29 Mai 2027	PAN : ALLER			FINALE	FINALE	FINALE	
Du 30 Mai au 05 Juin 2027	PAN : RETOUR						
Du 06 au 12 Juin 2027							FINALE
Du 13 au 19 Juin 2027							
Du 20 au 26 Juin 2027							

Coupes Nationale et Régionale Futsal : le nombre de tours de Coupe peut varier en fonction du nombre de clubs engagés.
Source : Proposition de calendrier des compétitions régionales FUTSAL.pdf

[Article 1 : EPREUVES ET TROPHÉES](#)

1/ La Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine (LFNA) organise annuellement une épreuve régionale nommée Coupe de Nouvelle-Aquitaine. Sauf dispositions contraires prévues au présent règlement, ce sont les Règlements Généraux de la Fédération Française de Football (FFF) et de la LFNA qui s'appliquent.

2/ La coupe remise à l'issue de la Finale est la propriété de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine. Elle est confiée au vainqueur de l'épreuve qui en a l'entière responsabilité en cas de vol ou de détérioration. Elle doit être retournée au siège social de la LFNA à ses frais et risques avant le 30^{ème} jour précédant la date de la Finale de la saison suivante.

3/ Un trophée souvenir est remis à titre définitif aux deux finalistes.

[Article 2 : COMMISSION D'ORGANISATION](#)

La Coupe de Nouvelle-Aquitaine est organisée et gérée par la Commission Régionale des Compétitions Seniors de la LFNA.

[Article 3 : ENGAGEMENTS](#)

1/ La Coupe de Nouvelle-Aquitaine est ouverte à tous les clubs Libres affiliés à la FFF situés sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine, étant précisé que les clubs dont l'équipe première évolue en Ligue 1, Ligue 2, Ligue 3, N1 ou N2 ne pourront y participer qu'avec leur équipe réserve, dans la mesure où cette dernière n'évolue pas à un niveau supérieur à celui de Régional 1.

2/ Les clubs devront procéder à l'enregistrement de leur engagement dans cette épreuve via FOOTCLUBS avant la date fixée par la Commission d'organisation.

3/ Les engagements dans cette Coupe de Nouvelle-Aquitaine sont automatiques pour les clubs évoluant aux niveaux R1, R2 et R3 (une seule équipe par club : la plus élevée hiérarchiquement).

[Article 4 : OBLIGATIONS DES CLUBS](#)

1/ Les clubs devront être à jour de leurs cotisations F.F.F., Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine et des Districts, pour pouvoir s'engager en Coupe de Nouvelle-Aquitaine.

2/ Les clubs devront disposer d'un terrain classé pour pouvoir s'engager en Coupe de Nouvelle-Aquitaine.

A partir des 1/4 de Finale, les rencontres se dérouleront uniquement sur des terrains classés au minimum T4, conformément au Règlement des Terrains et Installations sportives de la FFF en vigueur au début de l'épreuve.

Les clubs ne disposant pas de telles installations devront proposer un terrain de repli. A défaut, la rencontre sera inversée.

Article 5 : SYSTEME DE L'EPREUVE

Cette compétition a la priorité sur les championnats régionaux. Elle se dispute par élimination directe et est composée d'une phase préliminaire et d'une phase finale qui débute à partir des 1/4 de Finale.

1/ La phase préliminaire

Elle comportera autant de tours nécessaires, au regard du nombre d'équipes engagées et de la désignation des exempts, pour obtenir 8 équipes qui s'affronteront sur la phase finale de l'épreuve.

Les rencontres seront ordonnancées par tirage au sort selon une répartition géographique décidée par la Commission organisatrice de l'épreuve qui désigne également les exempts éventuels.

2/ La phase finale

Elle débute à partir des 1/4 de Finale. Le tirage au sort est intégral.

Article 6 : ORGANISATION DES RENCONTRES

1/ Heures de matches

La Commission organisatrice fixe l'horaire des rencontres au :

- Dimanche à 15H00 pour les clubs ne disposant pas d'un éclairage classé ;
- Samedi à 20H00 pour les clubs pouvant accueillir une rencontre en nocturne grâce à un éclairage classé E1 à E6 conformément au Règlement de l'éclairage des terrains et installations sportives de la FFF en vigueur au début de l'épreuve
- Dimanche à 14H30 sur la période du 15 Novembre au 15 Février.

Le club désirant modifier l'horaire ou la date de la rencontre doit faire parvenir sa demande à la Commission organisatrice de l'épreuve accompagnée de l'accord du club adverse via FOOTCLUBS. A défaut de cet accord, la rencontre sera maintenue à l'horaire et à la date initiale.

2/ Choix du club recevant

Les rencontres se déroulent sur le terrain du club premier tiré au sort.

Les divisions sont les suivantes : R1 - R2 - R3 - D1 - D2 - D3 - D4 - D5.

Toutefois, si le club tiré au sort en second se situe plus d'une division en dessous du premier club tiré, la rencontre est automatiquement inversée. Le club tiré au sort en second devient alors club recevant.

De plus, si le club tiré au sort en second, se situant dans la même division ou dans une division immédiatement inférieure ou supérieure de celle de son adversaire, s'est déplacé au tour précédent alors que son adversaire a reçu lors du même tour, ce club sera en conséquence le club recevant.

En cas d'exemption au tour précédent d'un des clubs opposés, le club concerné doit systématiquement être considéré comme ayant reçu au dit tour précédent (comme en COUPE DE FRANCE).

3/ Terrains

Si le terrain du club recevant est indisponible ou fait l'objet d'une interdiction municipale d'utilisation et si ce club ne peut proposer de terrain de repli, la rencontre est automatiquement inversée. Le délai d'inversion est fixé jusqu'au vendredi 18H00 pour une rencontre devant se dérouler le samedi en nocturne, puis jusqu'au samedi 12H00 pour une rencontre devant se dérouler le dimanche après-midi.

A défaut d'utilisation des terrains des clubs opposés, la rencontre est automatiquement reportée et fixée à une date prioritaire par rapport aux championnats régionaux ou départementaux.

Article 7 : DEROULEMENT DES RENCONTRES

1/ Nombre de joueurs

Les clubs peuvent faire figurer 14 joueurs maximum sur la feuille de match jusqu'aux 1/8^{èmes} de Finale inclus. Ils pourront faire figurer 16 joueurs maximum lors de la phase finale, dont la possibilité d'inclure un 2nd gardien de but.

2/ Couleur des maillots

Les équipes doivent être vêtues aux couleurs de leur club sauf durant la phase finale où la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine fournit les équipements.

3/ Numérotation des maillots

Les maillots devront être numérotés de 1 à 11 pour les joueurs titulaires, et de 12 à 14 pour les remplaçants. Lors de la phase finale, le possible second gardien devra porter le numéro 16. Le joueur identifié avec le numéro 16 ne peut remplacer que le gardien de but, poste pour poste.

4/ Ballons

Les ballons sont fournis par le club recevant sous peine de match perdu. Si la rencontre a lieu sur terrain neutre, les deux équipes opposées doivent chacune fournir un ballon. Le club organisateur doit aussi présenter deux ballons, sous peine d'amende fixée au Barème Financier de la LFNA. Lors de la Finale, la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine fournit six (6) ballons du match. Chacune des équipes repartira avec trois (3) ballons.

5/ Licences

Les joueurs étant sous contrat Professionnel et Fédéral ne peuvent pas participer à une rencontre de cette épreuve.

6/ Qualification et Participation

Les conditions de participation sont celles qui régissent l'équipe première du club dans son championnat ou l'équipe réserve pour les exceptions indiquées à l'article 3.1 du présent Règlement.

Les clubs engagés en Coupe de Nouvelle-Aquitaine dont l'équipe première dispute une rencontre de Coupe de France à la même date que la rencontre prévue en Coupe de Nouvelle-Aquitaine, peuvent s'y faire représenter par leur équipe inférieure uniquement avec l'aval de la Commission organisatrice de l'épreuve.

Les dispositions de l'article 167.2 des RG de la FFF s'appliquent aux équipes réserves des clubs de Ligue 1, Ligue 2, Ligue 3, N1 et N2 qui sont autorisées à participer à la Coupe de Nouvelle-Aquitaine au regard de l'article 3.1 du présent Règlement.

De plus, une équipe réserve engagée en Coupe de Nouvelle-Aquitaine ne pourra pas inscrire plus de 3 joueurs ayant pris part à plus de 10 rencontres officielles avec l'équipe première du club.

Il peut être procédé au remplacement de trois joueurs au cours d'un match sur toute la compétition. Toutefois, la règle des remplacés remplaçants s'applique durant toute la compétition.

7/ Durée des rencontres

La durée d'une rencontre de Coupe de Nouvelle-Aquitaine est de 90 min, divisée en deux périodes de 45 minutes. En cas d'égalité à l'issue de la rencontre, il sera procédé à la séance de tirs aux buts pour désigner un vainqueur y compris lors de la Finale.

8/ Exclusion Temporaire

La réglementation de l'Exclusion Temporaire à l'annexe 3 des R.G. de la LFNA est applicable sur toute la compétition.

9/ Réserves et réclamations

Les réserves, réclamations et évocations doivent être formulées selon les conditions prévues à cet effet par les Règlements Généraux de la FFF.

Article 8 : LES OFFICIELS

1/ Arbitres et arbitres assistants

Ils sont désignés par la Commission Régionale de l'Arbitrage ou par délégation par les Commissions Départementales de l'Arbitrage. En cas d'absence de l'arbitre désigné, les dispositions de l'article 20.B des Règlements Généraux de la LFNA sont applicables.

2/ Délégués

A partir de la phase finale, un délégué officiel de la LFNA est désigné. Toutefois, la Commission organisatrice de l'épreuve peut se réserver le droit de désigner un délégué sur certaines rencontres de la phase préliminaire.

En cas d'absence du délégué désigné, ces attributions appartiennent à un dirigeant de l'équipe recevante.

Article 9 : FORFAITS

Un club déclarant forfait pour une rencontre de Coupe de Nouvelle-Aquitaine doit en aviser la Commission organisatrice de l'épreuve par tout moyen et le confirmer par écrit, sans préjuger des éventuelles sanctions auxquelles il s'expose.

Enfin, un club déclarant forfait ne peut participer le même jour ou le lendemain de la rencontre de Coupe de Nouvelle-Aquitaine à une autre rencontre officielle (ex : Coupe Départementale) dans laquelle elle est régulièrement engagée sauf pour les équipes inférieures du club.

Article 10 : LITIGES - APPELS

Les litiges survenant à l'occasion des rencontres de la Coupe de Nouvelle-Aquitaine sont instruits par les Commissions compétentes de la LFNA. Les appels des décisions de 1^{ère} instance pourront être interjetés auprès de la Commission Régionale d'Appel qui statuera en dernier ressort selon les dispositions de l'article 30 des R.G. de la LFNA.

Article 11 : REGLEMENT FINANCIER

Se référer au Règlement financier des Coupes de la LFNA.

Article 12 : LA FINALE

1/ La Finale de la Coupe de Nouvelle-Aquitaine a lieu sur terrain neutre.

2/ La Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine offre aux clubs finalistes les ballons du match et les équipements.

3/ La billetterie est gérée par la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine. Le club organisateur bénéficiera de l'entière recette sur les buvettes et autres ventes à l'intérieur de l'enceinte sportive.

Article 13 : CAS NON PREVUS

Tous les cas non prévus par la présente réglementation, tels que des possibles repêchages en cas de forfaits d'équipe sur une phase finale, seront directement soumis à la décision de la Commission Régionale des Compétitions Seniors de la LFNA.